

Commune de SAUZÉ-VAUSSAIS

DOSSIER N° PC 079 307 22 S 0007

(À rappeler dans toute correspondance)

Dossier déposé le 04/08/2022

Demandeur : URBA 399

Pour : Centrale Photovoltaïque

Adresse du terrain : Les rondes

Cadastré : ZY 52

AVIS DU MAIRE

A transmettre au service instructeur sous 15 jours

DDT 79 / STERS / DSFU

22 SEP. 2022

1. DOCUMENT D'URBANISME

- Carte communale : Zone U Hors zone U **OU**
 Plan local d'urbanisme : Zone : A

2. LA DESSERTE EN RESEAUX

La consultation des gestionnaires de réseaux doit être réalisée pour les dossiers de Cub¹, PC² et PA³ dès réception du dossier en mairie. Les gestionnaires de réseaux (électricité, eau, assainissement, ATT) ont alors 1 mois pour apporter une réponse.

	GESTIONNAIRE	CONSULTATION EFFECTUEE LE	CONSULTATION NON REALISEE, POURQUOI ?
VOIRIE	<input type="checkbox"/> Agence Technique Territoriale (RD) <input type="checkbox"/> Autre :		<input type="checkbox"/> Pas de modification des accès <input type="checkbox"/> Construction en lotissement <input type="checkbox"/> Autre :
	<input type="checkbox"/> Commune	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable	Si défavorable, pourquoi ?
EAU	<input type="checkbox"/> Syndicat Eau de Lezay <input type="checkbox"/> SERTAD <input type="checkbox"/> Syndicat 4B <input type="checkbox"/> Syndicat VEOLIA <input type="checkbox"/> SIVEER <input type="checkbox"/> Autre :	15/09/2022	<input type="checkbox"/> Extension sur construction existant (sans accroissement significatif du besoin) <input type="checkbox"/> Construction en lotissement <input type="checkbox"/> Cub existant (sans extension de réseaux à réaliser) <input type="checkbox"/> Autre :
ELECTRICITE	<input type="checkbox"/> GEREDIS/SEOLIS <input type="checkbox"/> ENEDIS <input type="checkbox"/> Autre :	15/09/2022	<input type="checkbox"/> Extension sur construction existant (sans accroissement significatif du besoin) <input type="checkbox"/> Construction en lotissement <input type="checkbox"/> Cub existant (sans extension de réseaux à réaliser) <input type="checkbox"/> Autre :
ASSAINISSEMENT	<input checked="" type="checkbox"/> CDC Cœur du POITOU SAM Syndicat d'eau de Lezay	15/09/2022	<input type="checkbox"/> Extension sur construction existant (sans accroissement significatif du besoin)* <input type="checkbox"/> Construction en lotissement <input type="checkbox"/> Cub existant (sans extension de réseaux à réaliser) <input checked="" type="checkbox"/> Autre : ...NON... CONCERNE

* Attention, l'extension d'une maison d'habitation pour la création de pièces supplémentaires et d'un nouveau point d'eau peut occasionner un changement du dimensionnement de l'assainissement individuel. Il est donc nécessaire de consulter le service assainissement.

3. LE TYPE DE PARTICIPATION

- Taxe d'aménagement communale
 Taxe d'aménagement majorée
 Projet Urbain Partenarial (transmettre la convention au service instructeur)
 Participation pour Equipements Publics Exceptionnels (PEPE)
 Autre :

AVIS DU MAIRE

- Favorable
 Favorable sous réserve de la preuve d'une perte
 Défavorable, raison(s) :
- Neelle de qualité agronomique des sols concernés*

REMARQUE(S) :

Le 20 SEP. 2022

Le Maire

M. Nicolas RAGOT



MAIRIE de SAUZE-VAUSSAIS - 79190

Extrait du registre des délibérations
Conseil Municipal du 26/07/2022

Le vingt-six juillet deux mille vingt-deux les membres du Conseil Municipal de la commune de Sauze -Vaussais se sont réunis à 20h00, salle du conseil de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur Nicolas RAGOT Maire, conformément aux articles L.212-10 et L.21228-8 du Code Général des collectivités territoriales.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 juillet 2022

Etaient présents : RAGOT Nicolas, HÉRISSE Mathieu, BOUCHEREAU Isabelle, BABIN Eric, PROU Marie Hélène, LEGRAND Nicole, HAMEL Patrice, POUILLOUX Laetitia, BONNET Sylvie, KNIGHTS Joseph, BARILLOT Brenda, PORCHERON Patrice.

Etaient excusés :

LAMOTHE Catherine pouvoir donné à LEGRAND Nicole
CLISSON Philippe pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle
BRUCHON Sylvie pouvoir donné à PROU Marie Hélène
DERRÉ Séverine pouvoir donné à BONNET Sylvie
LOCHON Johnny pouvoir donné à PORCHERON Patrice

Etaient absents :

LEGERON Gilles, GUILLAUD Yann

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 12 - Nombre de votants : 17

Secrétaire de séance : BOUCHEREAU Isabelle

DDT 79 / STERS / DSFU

22 SEP. 2022

**OBJET : Urbanisme – Aménagement / Implantation d'un parc photovoltaïque
(DM n°2022_052)**

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, des représentants des sociétés Urbasolar et Séolis avaient présenté aux conseillers le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur un terrain privé situé à la Montée Rouge, terrain exploité lors des travaux de la LGV.

Le bilan agronomique fait état d'un sol très dégradé sur plus de la moitié de sa surface.

Après en avoir délibéré, les conseillers ne s'opposent pas à la poursuite du projet au motif que ce dernier est plutôt satisfaisant et qu'il est porté par Séolis, acteur majeur de l'énergie dans le département des Deux-Sèvres.

M. Le Maire demande la mise en place d'un Comité de suivi du projet jusqu'à son démantèlement.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire, Nicolas RAGOT,



Hôtel de Ville 3 pl. de la mairie - 79190 SAUZE-VAUSSAIS